

ECOPOLE

DE LA REGION CENTRE

3, rue de la Lionne

45000 ORLEANS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 13 AVRIL 2011

DELIBERATION N° 2011-16

Composition du comité de pilotage de l'Observatoire de la biodiversité

Le treize avril deux mille onze à quatorze heures trente, le conseil d'administration de l'Ecopôle de la Région Centre s'est réuni dans ses locaux au 3 rue de la Lionne à Orléans, sur convocation de Madame Pascale ROSSLER, Présidente, en date du trente et un mars deux mille onze.

ETAIENT PRESENTS :

Les conseillers régionaux : Pascale ROSSLER, Jean Jacques CHATEL, Annick GOMBERT, Catherine SOULLIE et Thibault COULON

Les personnalités qualifiées : Ninó-Anne DUPIEUX, Bruno MOUNIER et Guy JANVROT

EXCUSES :

François BONNEAU, Alain BEIGNET, Nicolas GAGNON et Bruno GENTY.

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Fanny LE GUEN, Coordinatrice de Nature Centre, Philippe GOUTEYRON Directeur de l'Environnement à la Région Centre, Marie-Christine DUREAULT THOMERE Directrice de l'EcoPôle, Maurice BURDIN Président de l'URCPIE Centre, Vincent LECUREUIL Directeur du CPIE Touraine Val de Loire, Etienne FRAYER Responsable des ressources humaines et financières à France Nature Environnement, Pascale BALIAN Payeur régional, Benoît FAUCHEUX Conseiller de Pascale ROSSLER, Maddy AMORIM Assistante EcoPôle.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente de séance,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération de la Commission permanente de la Région Centre CPR N° 08.07.62 en date du 11 juillet 2008 approuvant les statuts de l'établissement public Ecopôle de la Région Centre,

VU la délibération de la commission permanente de la Région Centre DAP No 10.01.08 en date du 26 mars 2010 désignant des conseillers régionaux siégeant au conseil d'administration de l'Ecopôle de la région Centre,

VU les statuts de l'Ecopôle de la Région Centre,

Considérant

Le démarrage de la préfiguration de l'Observatoire de la biodiversité,

Décide à l'unanimité

D'approuver à l'unanimité la composition du comité de pilotage suivante:

- L'EcoPôle représenté par sa présidente,
- La Région Centre représentée par 2 conseillers régionaux
- L'Etat représenté par le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant,
- Le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre représenté par son Président ou son représentant,
- Nature Centre représenté par son président ou son représentant
- Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel représenté par son président ou son représentant
- Le Conservatoire Botanique du Bassin Parisien représenté par son président ou son représentant
- REMUCE (réseau régional des muséums) par son représentant
- Les Conseils Généraux du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret représentés par leurs présidents ou leurs représentants
- Les Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine Normandie représentées par leur président ou leur représentant



1352

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour expédition conforme

La Présidente de séance

Madame Pascale ROSSLER

N.B. : La Présidente sus-nommée certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.